

**MINISTERE DE LA COMMUNICATION  
ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT**

**BURKINA FASO**  
Unité - Progrès - Justice

-----  
**C A B I N E T**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL  
DES MINISTRES**

(MC-RP N° 032 - 2016)

-----

**Rémis Fulgance DANDJINOU**

**Ouagadougou, le 1<sup>er</sup> septembre 2016**

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,  
le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2016,  
en séance ordinaire, de 10 H 00 mn à 13 H 00 mn,  
sous la présidence de  
Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE,  
Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,  
entendu des communications orales  
procédé à des nominations,  
et autorisé des missions à l'étranger.

## **I. DELIBERATIONS**

## **I.1. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT**

Le Conseil a adopté trois (03) rapports.

**Le premier** est relatif aux résultats de l'appel d'offres international pour les travaux de construction d'une aire de repos à Zorgho et d'un Centre de transfusion sanguine équipé à Tenkodogo.

Le Conseil a marqué son accord pour l'attribution des marchés aux entreprises suivantes :

**Lot 1 : Groupement SORUBAT/TSR-GTI** pour l'aménagement des voiries, la construction des infrastructures, la réalisation des travaux d'Adduction d'Eau Potable (AEP), la construction d'un réseau d'assainissement et l'électrification de l'aire de repos, pour un montant de **deux milliards cinq cent soixante-neuf millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept (2 569 485 597) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de dix (10) mois y compris la saison pluvieuse.

**Lot 2 : EKS** pour l'exécution des travaux de terrassement, la construction des infrastructures et des superstructures, la mise en œuvre de la charpente et de la couverture, la mise en œuvre de la menuiserie métallique et du bois, la réalisation des travaux d'électrification ainsi que la mise en œuvre de peintures et des travaux d'étanchéité, pour un montant de **deux cent quatre-vingt-deux millions deux cent quatre-vingt-treize mille huit cent cinquante-quatre (282 293 854) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de cinq (05) mois y compris la saison pluvieuse.

**Le deuxième** concerne les résultats de recrutement de prestataires d'appui à la maîtrise d'ouvrage (PAMO) pour le compte du Projet NEER-TAMBA.

Le Conseil a marqué son accord pour l'attribution des marchés aux entreprises suivantes avec un délai d'exécution de trente-six (36) mois :

**Lot 1 : Groupement ARC/Faso Ingénierie/CINTECH**, pour un montant de **cinq cent deux millions trois cent soixante-dix-neuf mille cent (502 379 100) francs CFA TTC ;**

**Lot 2 : Groupement BEM Ingénieur Conseil/ERA international**, pour un montant de **six cent soixante-dix-huit millions sept cent trente-six-mille (678 736 000) francs CFA TTC ;**

**Lot 3 : Bureau d'étude CAFI-B SARL**, pour un montant de **six cent vingt millions trente et un mille (620 031 000) francs CFA TTC.**

Le financement est assuré par le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Budget de l'Etat gestion 2016, 2017 et 2018.

**Le troisième rapport** est relatif à l'utilisation des outils logiciels Oracle dans l'Administration publique.

Cette utilisation nécessite une actualisation des versions en service.

Le Conseil a instruit les ministres en charge du dossier de prendre les dispositions idoines pour la régularisation des licences en vue de la mise à jour des différents outils.

## **I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE**

Le Conseil a adopté un rapport relatif au plan de préparation et de riposte à une éventuelle épidémie de choléra, en 2016, au Burkina Faso.

Ce plan vise à réduire la morbidité et la mortalité dues à une éventuelle épidémie de choléra.

L'adoption de ce rapport permet à notre pays de se doter d'un plan de riposte précoce et efficace à toute éventuelle épidémie de choléra en 2016.

## **II. COMMUNICATIONS ORALES**

**II.1.** Le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des burkinabè de l'extérieur a fait au Conseil le bilan de la participation de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian **KABORE**, Président du Faso, à la 6<sup>ème</sup> Conférence internationale de Tokyo pour le développement de l'Afrique (TICAD), tenue du 27 au 28 août 2016, à Nairobi, au Kenya.

Au cours de son séjour, le Président du Faso a rencontré les investisseurs japonais ainsi que les ressortissants burkinabè résidents au Kenya.

Le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des burkinabè de l'extérieur a par ailleurs informé le Conseil du décès subit de Son Excellence Monsieur Amidou **TOURE**, Ministre plénipotentiaire, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Burkina Faso en République Fédérale démocratique d'Ethiopie et Représentant permanent auprès de l'Union africaine et de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique.

Le Conseil présente ses condoléances les plus attristées à la famille de l'illustre disparu.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

### **III. NOMINATION**

#### **II.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES**

##### **A. AU TITRE DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DES POSTES**

- Madame Wendlamita Honorine **NIKIEMA, Mle 117 408 Y**, Attachée de direction, est nommée Chargée de mission ;
- Monsieur Michaël Guibougna Lawakiléa **FOLANE, Mle 113 245 F**, Ingénieur réseaux informatiques et télécoms, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général de l'Agence nationale de promotion des TIC (ANPTIC);

- Monsieur Izai **TOE, Mle 87 534 R**, Ingénieur informaticien, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général des technologies de l'information et de la communication ;
- Monsieur Abdoul Malick **TRAORE, Mle 037 12 N**, Informaticien, est nommé Directeur général des infrastructures de communications électroniques ;

## **B. AU TITRE DU MINISTERE DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME**

- Monsieur Sidi **TRAORE, Mle 49 847 L**, Professeur certifié de Collège d'enseignement général, 1<sup>er</sup> grade, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Alphonse **TOUGMA, Mle 51 174 N**, Inspecteur du trésor, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général du Fonds de développement culturel et touristique ;
- Monsieur Golo **BARRO, Mle 26 223 F**, Conseiller des affaires culturelles, 1<sup>ère</sup> classe, 10<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général de la Semaine nationale de la culture (SNC) ;
- Monsieur Boukaré **DIALLO, Mle 26 786 Y**, Conservateur des bibliothèques, 2<sup>ème</sup> grade, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général du Livre et de la lecture publique ;
- Monsieur Ablassé **SEGDA, Mle 000 0492 C**, Ingénieur de recherche, 2<sup>ème</sup> catégorie, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Culture, des arts et du tourisme du Bazèga ;
- Monsieur Zakaria **YIOGO, Mle 216 687 F**, Conservateur restaurateur de musée, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Culture, des arts et du tourisme du Boulgou ;



- Monsieur Blagnima **OUATTARA, Mle 43 316 U**, Professeur, 1<sup>ère</sup> classe, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Culture, des arts et du tourisme de la Comoé ;
- Madame Talata Marcelline **KABORE, Mle 200 483 Z**, Administrateur des services touristiques, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice provinciale de la Culture, des arts et du tourisme du Gourma ;
- Monsieur Jean **LOMPO, Mle 37 831 M**, Instituteur certifié, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Culture, des arts et du tourisme de la Komandjari ;
- Monsieur Hamidou **OUEDRAOGO Mle 216 703 W**, Technicien supérieur des services touristiques, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Culture, des arts et du tourisme du Koulpélgo ;
- Monsieur Yacouba **OUEDRAOGO, Mle 246 687 Y**, Technicien supérieur de cinéma, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Culture, des arts et du tourisme du Kourwéogo;
- Monsieur Gombila **KOALA, Mle 74 486 V**, Technicien supérieur du cinéma et de l'audiovisuel, 2<sup>ème</sup> catégorie, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Culture, des arts et du tourisme du Lorum ;
- Monsieur Noé **BADO, Mle 94 895 H**, Instituteur certifié, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Culture, des arts et du tourisme du Nahouri ;

- Monsieur Bassié Joseph **BADOLO, Mle 52 698 J**, Instituteur certifié, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Culture, des arts et du tourisme du Sanguié ;
- Monsieur Fousséni **MIEN, Mle 225 826 A**, Ingénieur du cinéma et de l'audiovisuel, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Culture, des arts et du tourisme du Séno;
- Monsieur Rémi **BAGRE, Mle 246 678 B**, Assistant culturel, est nommé Directeur provincial de la Culture, des arts et du tourisme du Sourou ;
- Monsieur Valentin **LILI, Mle 200 475 L**, Conservateur restaurateur de musée, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Culture, des arts et du tourisme du Yatenga ;
- Monsieur Jean Jacques **DIMA, Mle 116 898 G**, Assistant des affaires culturelles, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Culture, des arts et du tourisme du Zondoma ;
- Monsieur Yssau **DABOUE, Mle 119 522 T**, Professeur certifié des lycées et collèges, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Culture, des arts et du tourisme du Zoundwéogo.

## **III.2. NOMINATION DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION**

### **A. MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE**

Le Conseil a adopté trois (03) décrets.

**Le premier** porte nomination d'Administrateurs au Conseil d'administration du Centre d'évaluation et de formation professionnelle de Ouagadougou (CEFPO) pour un premier mandat de trois (03) ans.

**Au titre du ministère de la Jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle :**

- Monsieur Eric Roland Sidnoma **YAMEOGO, Mle ANPE-233**, Ingénieur du génie industriel ;
- Monsieur Jean Baptiste Sidbeouindin **ZOUNGRANA, Mle 23 491 H**, Conseiller pédagogique de l'enseignement secondaire.

**Au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement :**

- Monsieur Sanitéon Julien **SOMDA, Mle 118 989 K**, Conseiller en gestion des ressources humaines.

**Au titre du ministère de la Fonction publique et de la sécurité sociale :**

- Monsieur Daniel **TRAORE, Mle 212 386 L**, Inspecteur du travail.

**Au titre du ministère de l'Education nationale et de l'alphabétisation :**

- Monsieur Constant **SAWADOGO, Mle 22 757 T**, Inspecteur de l'enseignement secondaire.

**Au titre de la Chambre des métiers et de l'artisanat du Burkina Faso :**

- Monsieur Sibiri Hermann **OUBDA**, Président de la section territoriale de l'Est.

**Au titre du Conseil National du Patronat :**

- Madame F. Philomène Sidonie **YAMEOGO/TOU**, Secrétaire générale.

**Au titre des travailleurs du CEFPO :**

- Monsieur Wendzodo Mathieu Roger **LOADA, Mle 248 038 X**, Professeur certifié.

**Au titre des apprenants du CEFPO :**

- Monsieur Salfio **KABORE**.

**Le deuxième décret** nomme Monsieur Eric Roland Sidnoma **YAMEOGO, Mle ANPE-233**, Ingénieur du génie industriel, Président du Conseil d'administration du Centre d' Evaluation et de Formation Professionnelle de Ouagadougou pour un mandat de trois (03) ans.

**Le troisième décret** nomme Monsieur Saidou **SAVADOGO**, **Mle 52 168 H**, Inspecteur des impôts, Administrateur représentant l'Etat au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement au Conseil d'administration de l'Observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF) en remplacement de Monsieur Sidiki Robert **TOE**.

Le Ministre de la Communication et des Relations  
avec le Parlement,  
Porte-parole du gouvernement,

**Rémis Fulgance DANDJINOU**